

Le 15 Jan. 1920



Monsieur le Prefet du Cantal  
Aurillac



Monsieur

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'obtention d'un passeport me permettant de me rendre à Sauzet, Genise et Stoue.

*A. Girard*

Aurillac 14 janvier 1920

*Vo sans opposition  
de M. & P. L.*



Auna Girard 12. rue du Consulat  
épouse Barrouge Aurillac